

le ministre dans la lettre et les formulaires destinés à cet effet qu'il m'a envoyés?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ACHAT DE FUEL ROUMAIN PAR LE GOUVERNEMENT—LES MOTIFS DE LA TRANSACTION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. J'aimerais lui demander lequel de ses ministres nous donne la bonne version des événements, si toutefois il y en a un. Je voudrais savoir si c'est le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a dit, il y a quelques instants, qu'on achetait du pétrole roumain pour avoir une autre source d'approvisionnement en cas de besoin ou le ministre des Approvisionnements et Services qui a déclaré le 2 avril:

Je dois préciser que si nous avons décidé de verser un prix aussi fort pour un pétrole en provenance de la Roumanie, c'est que l'entente avec cette compagnie prévoyait que nous ne pourrions pas obtenir de nouveaux envois de pétrole des Caraïbes si nous n'étions pas disposés à acheter à ce prix les cinq millions de gallons de pétrole roumain.

Le premier ministre peut-il nous dire lequel de ses ministres nous donne la bonne explication si toutefois il y en a un?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le parti de l'opposition ne semble avoir grande envie de donner au ministre des Approvisionnements et Services l'occasion de fournir les explications qui pourraient l'intéresser. Je me suis laissé dire que la confusion qui règne dans l'esprit du chef de l'opposition était due en partie au fait qu'il parle de gallons américains tandis que le ministre parle de gallons impériaux.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Comment faites-vous pour avoir des trouvailles pareilles?

Une voix: C'est la meilleure improvisation de la semaine.

M. Stanfield: Le ministre des Approvisionnements et Services a tenté plus tôt de préciser un autre point. Je demande au premier ministre de ne pas éluder la question et de nous dire lequel de ses ministres a donné la bonne explication de la raison pour laquelle on a exercé le droit d'option en achetant le pétrole roumain. Serait-ce le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a déclaré que c'était afin d'obtenir une autre source de pétrole, ou le ministre des Approvisionnements et Services qui a dit que c'était pour nous permettre d'obtenir du pétrole des Antilles? Le premier ministre peut-il nous dire lequel des deux ministres donne la bonne explication?

M. Trudeau: Les deux, monsieur l'Orateur. Les réponses sont complémentaires et non contradictoires.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Une voix: Plutôt faible comme réponse.

M. Diefenbaker: Il est temps de mener une enquête.

Une voix: Ce voyage en France vous fera du bien.

Questions orales

LA SANTÉ

LA PÉNURIE DE MÉDECINS—L'OPPORTUNITÉ DE DÉGRÈVEMENTS FISCAUX OU DE PRÊTS NON REMBOURSABLES EN FAVEUR D'ÉTUDIANTS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme beaucoup de régions au Canada connaissent une grave pénurie de personnel médical et que l'avenir du programme national de santé dépend du degré d'égalité auquel on parviendra dans la prestation des soins médicaux, le ministre dirait-il si son ministère a envisagé d'accorder des encouragements fiscaux à ces régions ou des prêts non remboursables aux étudiants en médecine pendant leur période de service dans ces régions?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, cette proposition n'a été ni discutée ni présentée, mais je suis certain que mes collègues provinciaux voudront l'étudier. Je m'engage à leur faire connaître le point de vue du député à ce sujet.

M. Rynard: A propos de la deuxième partie de ma question, a-t-on envisagé d'accorder des prêts non remboursables aux étudiants à condition d'exercer pendant un certain temps dans ces régions?

M. Lalonde: Comme le sait très bien le député, ce sont des questions que les provinces doivent déterminer puisque la répartition régionale des services médicaux est du ressort provincial. C'est un genre de question que j'aimerais certainement soumettre à mes collègues provinciaux pour étude.

M. Rynard: Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire remarquer au ministre que cela se fait présentement dans d'autres ministères du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS À LA PRESSE PAR DE HAUTS FONCTIONNAIRES—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il dire à la Chambre si la politique gouvernementale veut que les hauts fonctionnaires ne donnent pas aux journalistes et aux autres représentants du public canadien des renseignements sur les activités du gouvernement?

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS GRÂCE AUX CONCESSIONS FISCALES ACCORDÉES AUX GRANDES ENTREPRISES

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait-il que la Fédération nationale libérale a envoyé à tous les hebdomadaires du Canada des circulaires dans lesquelles on trouve ceci: Au cours de l'année dernière, 111,000 nouveaux emplois ont